



Plan Energie & Climat Communal (PECC)

Présentation à la population

Belmont le 13 septembre 2023



Sommaire

1. Rappel du contexte
2. Profil énergétique et bilan carbone de la commune
3. Retour des démarches participatives
4. Vision et objectifs
5. Plan d'actions
6. Prochaines étapes
7. Questions/réponses

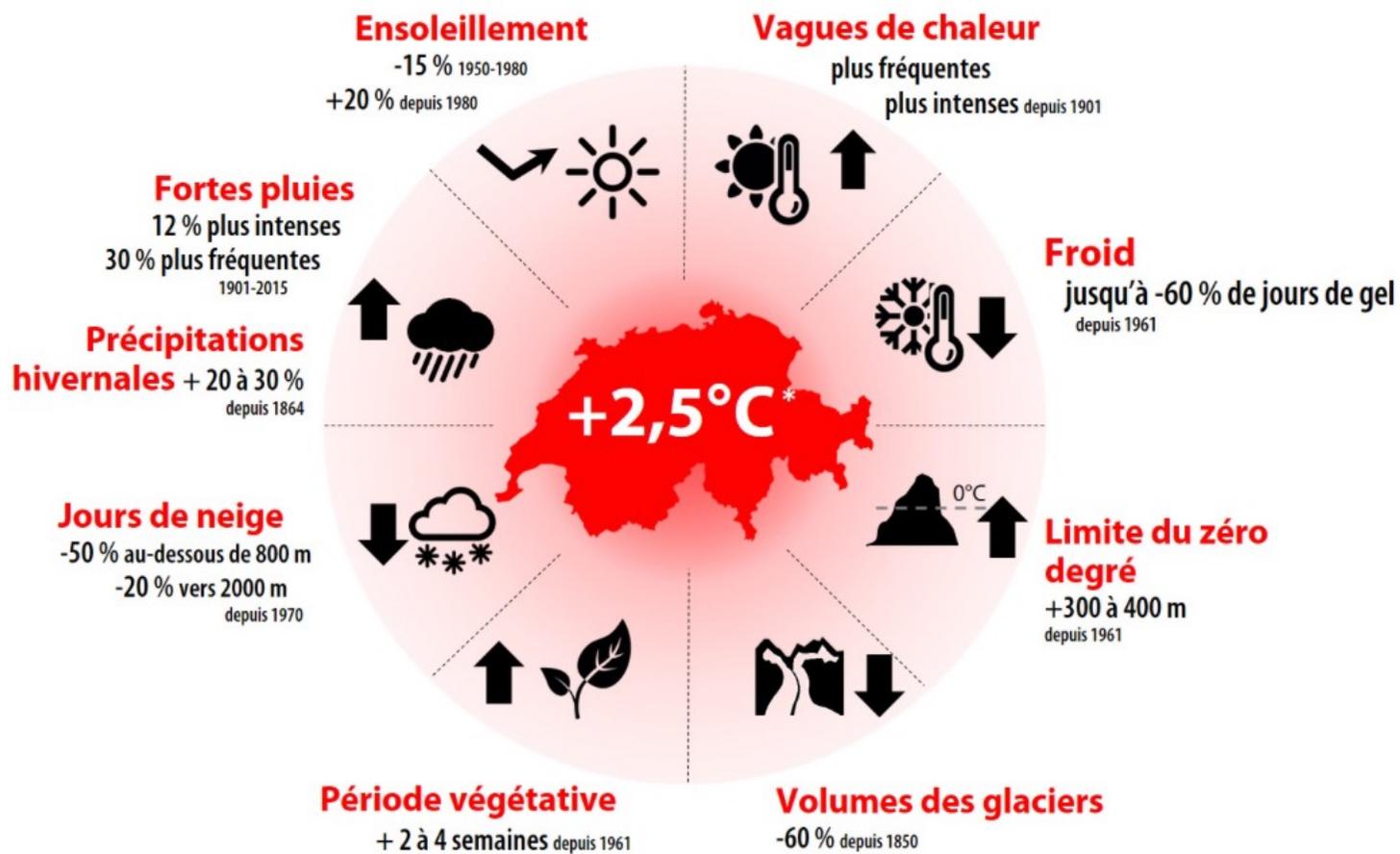
1. Rappel du contexte

Pour une commune sûre,
vivante et accueillante



Contexte

- Urgence climatique
- Besoin de réduire les émissions de GES
- Besoin de s'adapter aux changements climatiques
- Actions entreprises à tous les niveaux



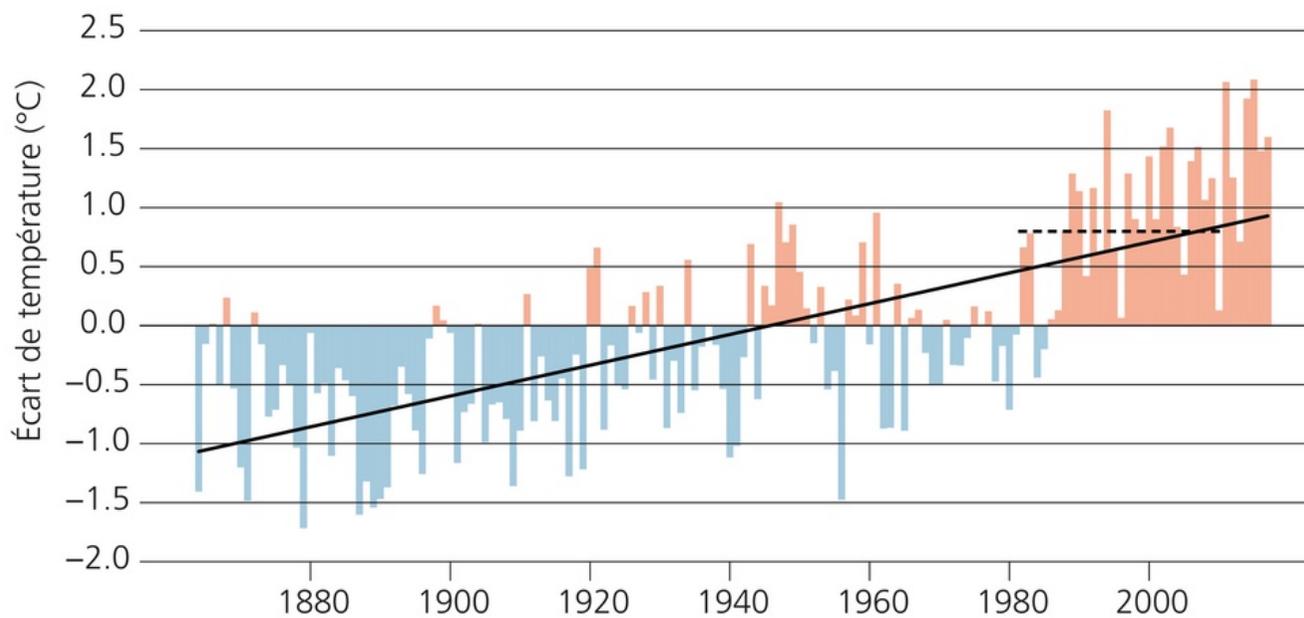
Source : National Center for Climate Services NCCS (www.nccs.admin.ch)

* (Ø 2013-2022) – (Ø 1871-1900)

Températures moyennes annuelles de 1864 à 2017

Écart par rapport à la moyenne suisse des années 1961–1990

- Années au-dessus de la moyenne de 1961–1990
- Années au-dessous de la moyenne de 1961–1990
- Tendance linéaire 1864–2017
- Moyenne 1981–2010



Source : National Center for Climate Services NCCS (www.nccs.admin.ch)



18 juin 2023 : acceptation à 59% de la loi sur le climat

juin 2020 : Plan Climat Vaudois
18 juin 2023 : acceptation à 63% de l'inscription dans la constitution de la protection du climat et de la biodiversité

Objectifs

2050 : -89% des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990

2030 : -50 à 60% des émissions de GES par rapport à 1990
2050 : neutralité carbone

Quid des communes ?

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

- Répondre aux enjeux énergétiques et climatiques à l'échelle du territoire communal
- Constituer un fil conducteur pour l'ensemble des décisions municipales en relation avec cette thématique
- Fixer des objectifs cohérents avec les objectifs supérieurs (CH +VD) et adaptés à la taille et aux moyens de notre commune
- Prioriser et mettre en place des actions pour atteindre les objectifs fixés

PECC : mise en place en 4 phases

1. Diagnostic (bilan carbone, profil énergétique)
2. Vision 2050 et objectifs 2030
3. Actions
4. Mise en œuvre et suivi

Année 1

Années 2, 3 et 4

2. Etat des lieux

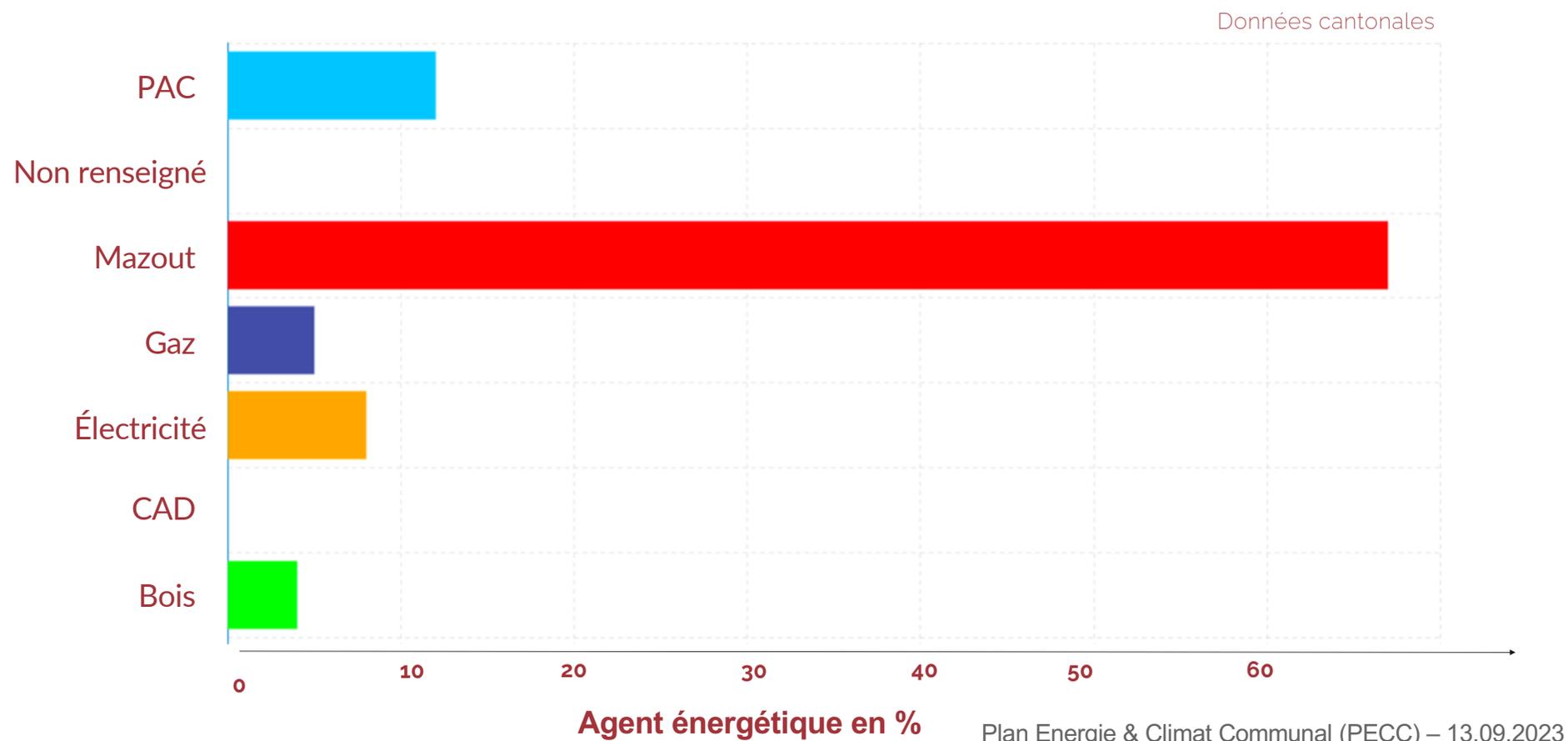
Profils énergétique et bilan
carbone de notre commune



Définitions

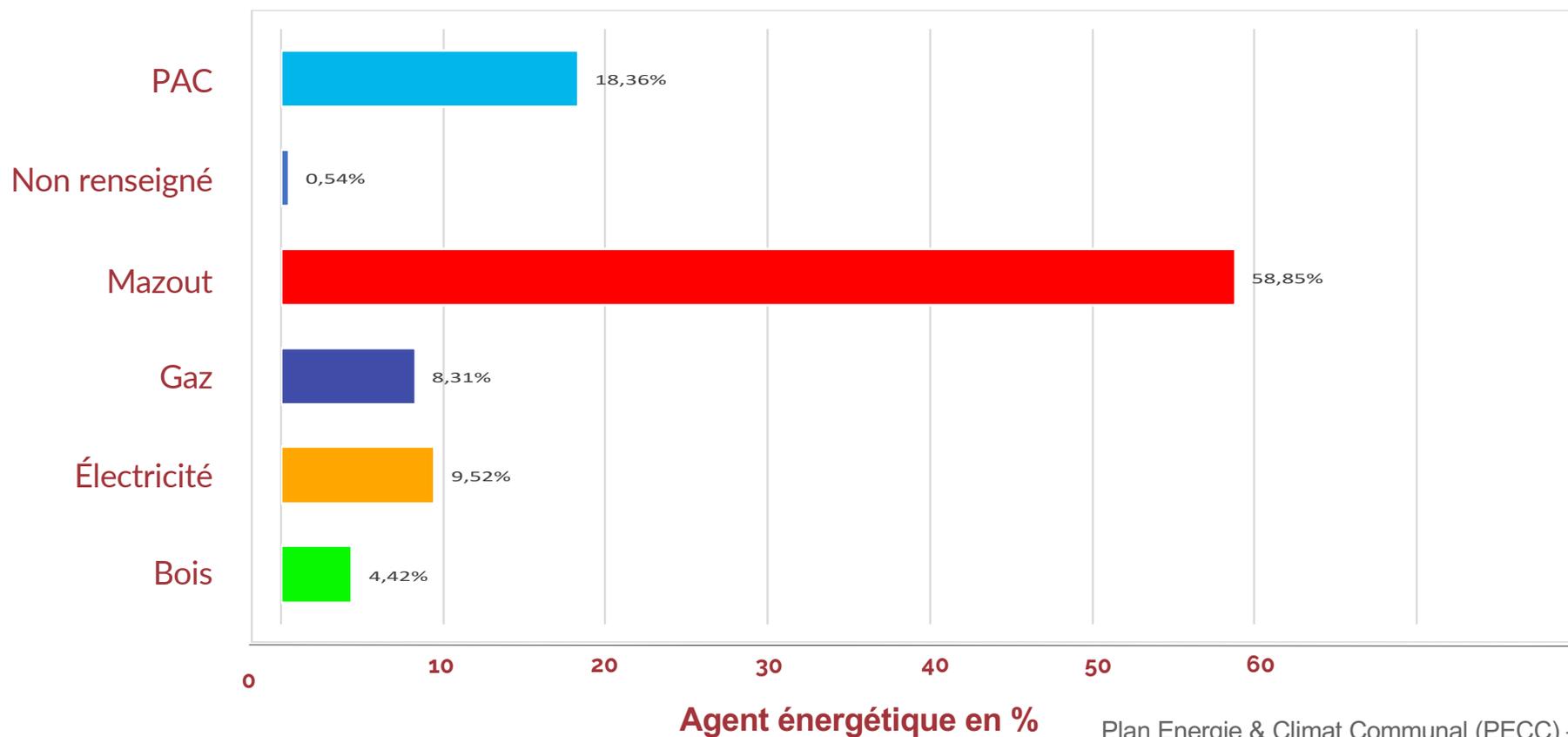
- Le **profil énergétique** fournit des données sur la consommation annuelle de chaleur des bâtiments et sa répartition par agent énergétique, ainsi que sur le potentiel d'économie d'énergie lié à l'assainissement énergétique des bâtiments. Le profil est basé sur des données consolidées au niveau cantonal et sera mis à jour régulièrement selon le registre énergétique des bâtiments vaudois.
- Le Canton propose aux communes un outil leur permettant de réaliser un **bilan carbone simplifié** de leurs émissions territoriales, ainsi que des émissions de leur administration. Une partie des catégories sont préremplies à partir de données fédérales ou cantonales, alors que d'autres sont à compléter sur la base de données en mains communales.

Profil énergétique : chauffage des bâtiments

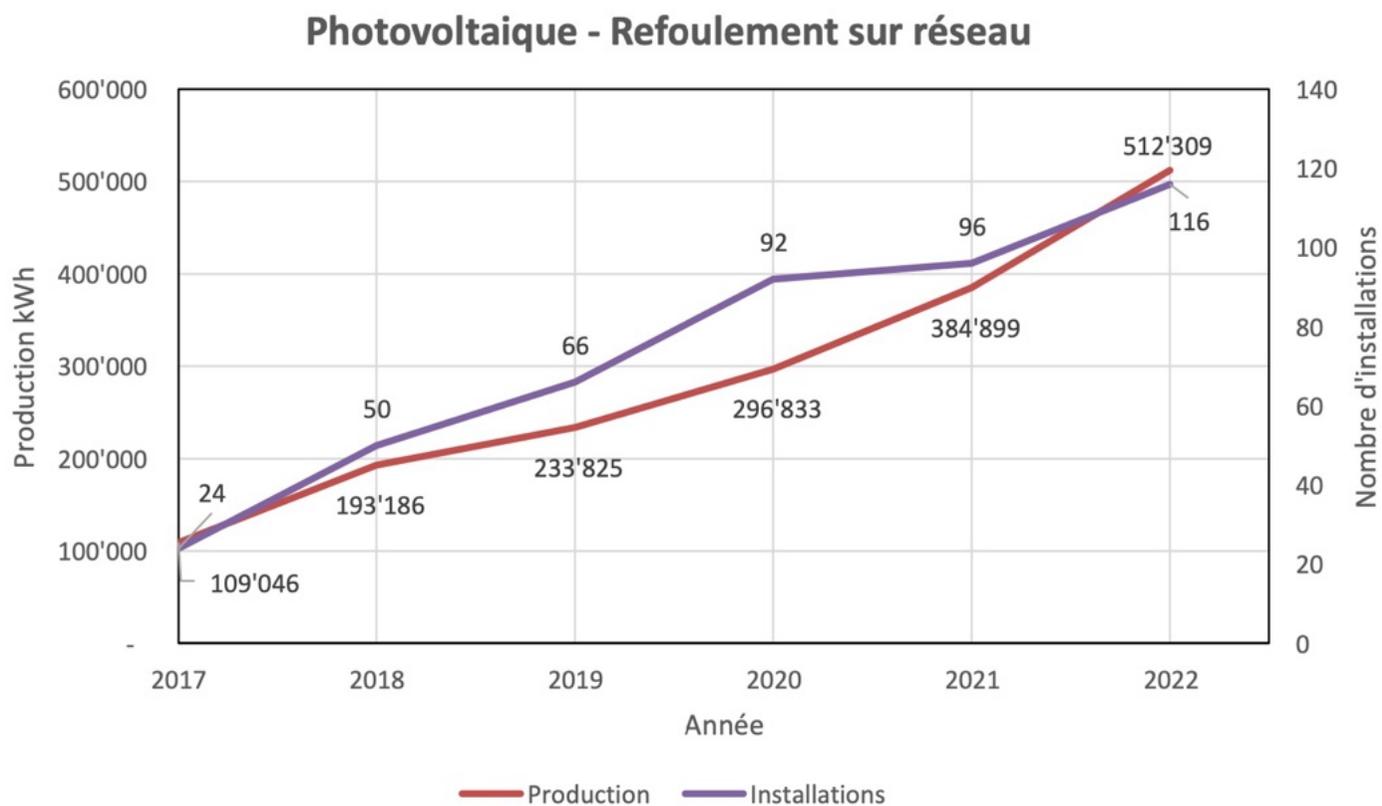


Profil énergétique : chauffage des bâtiments

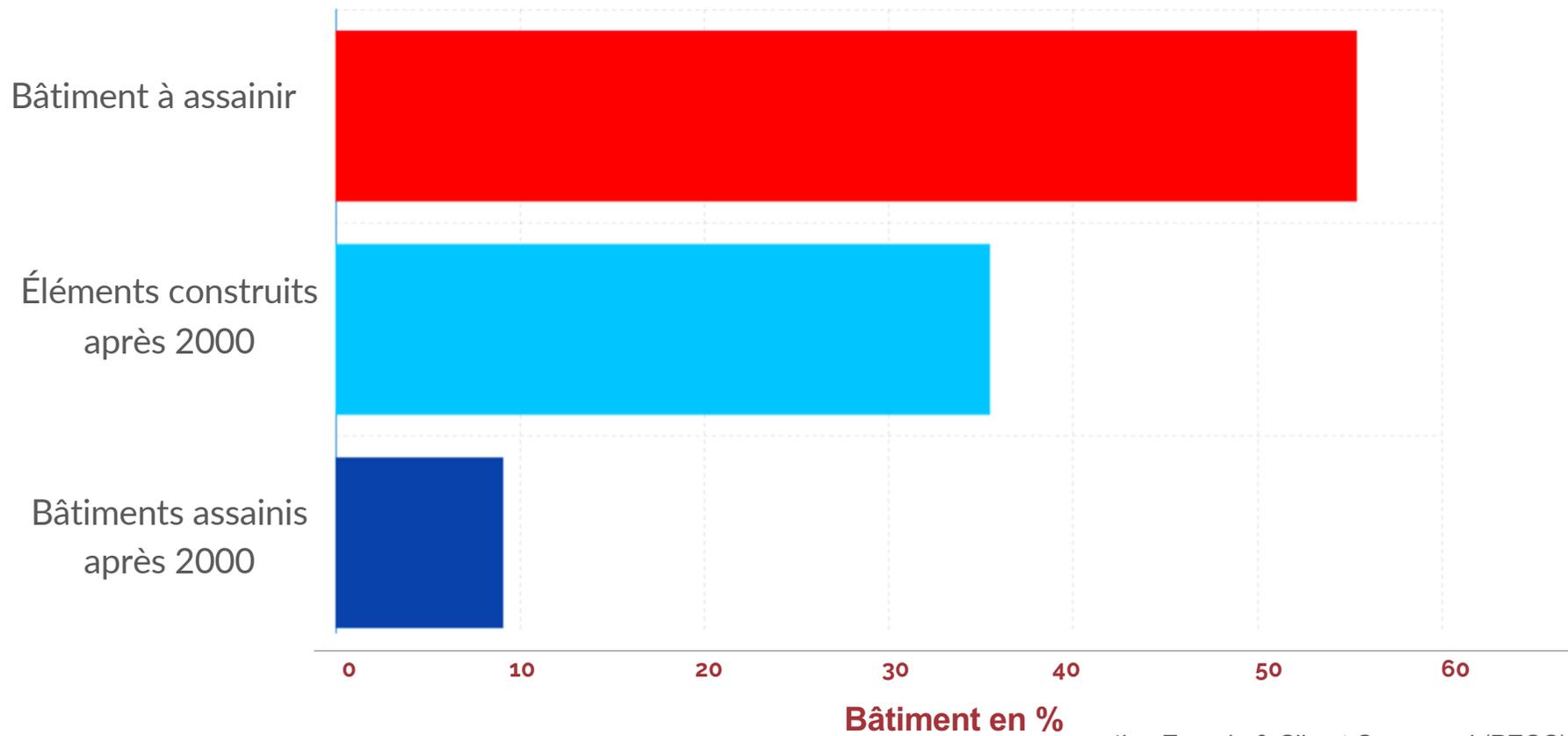
Données communales 2023



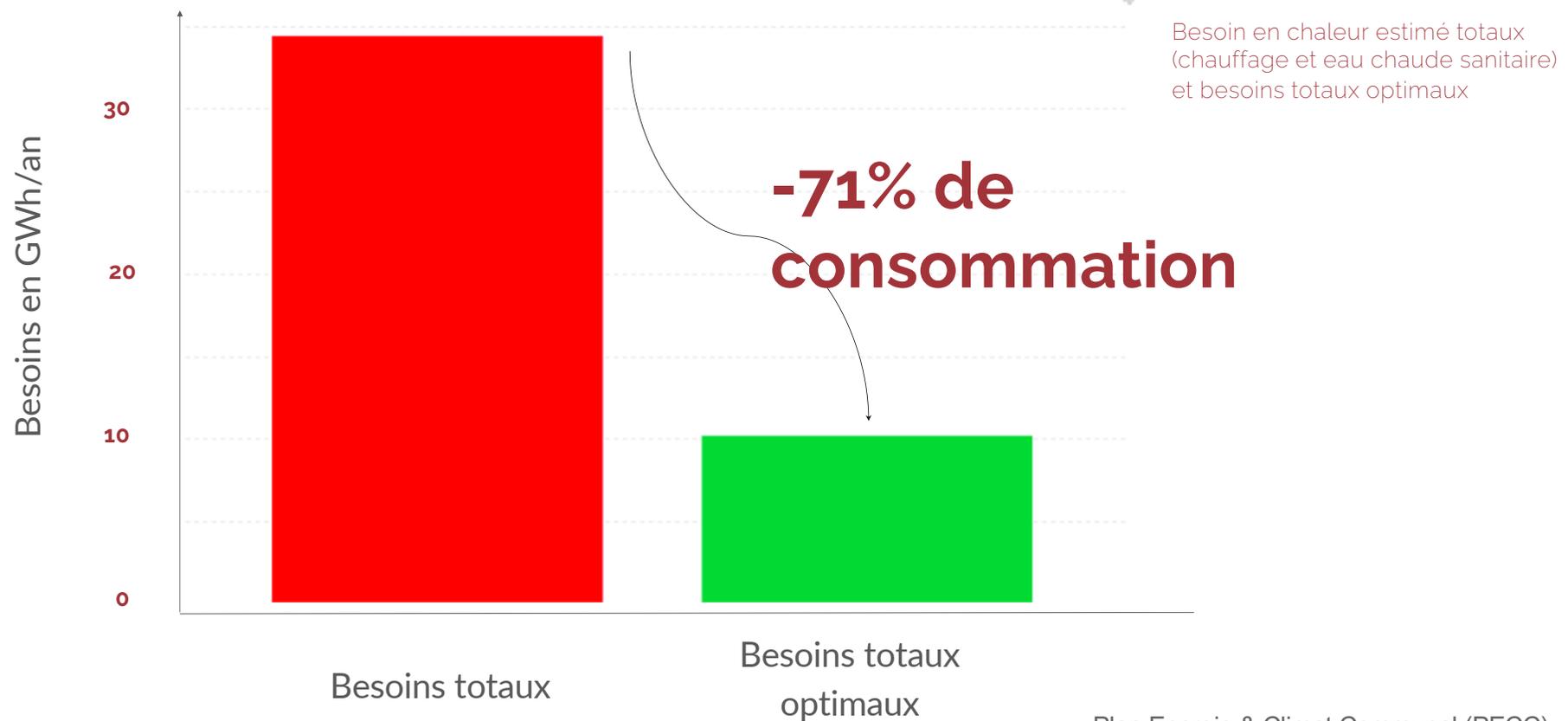
Profil énergétique : production photovoltaïque



Profil énergétique : assainissement des bâtiments



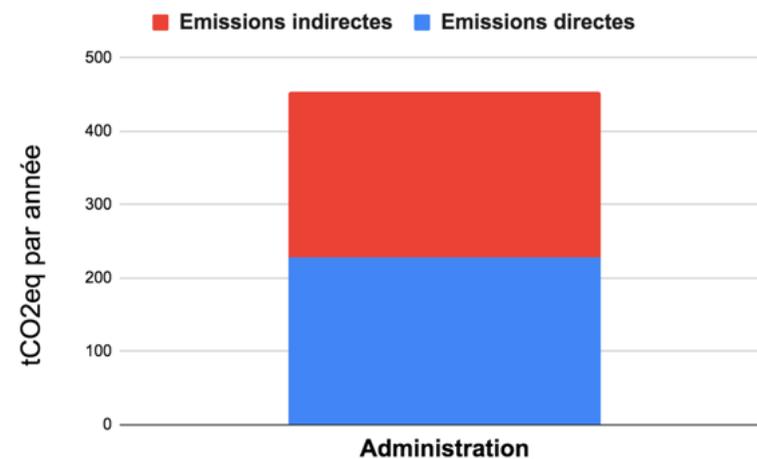
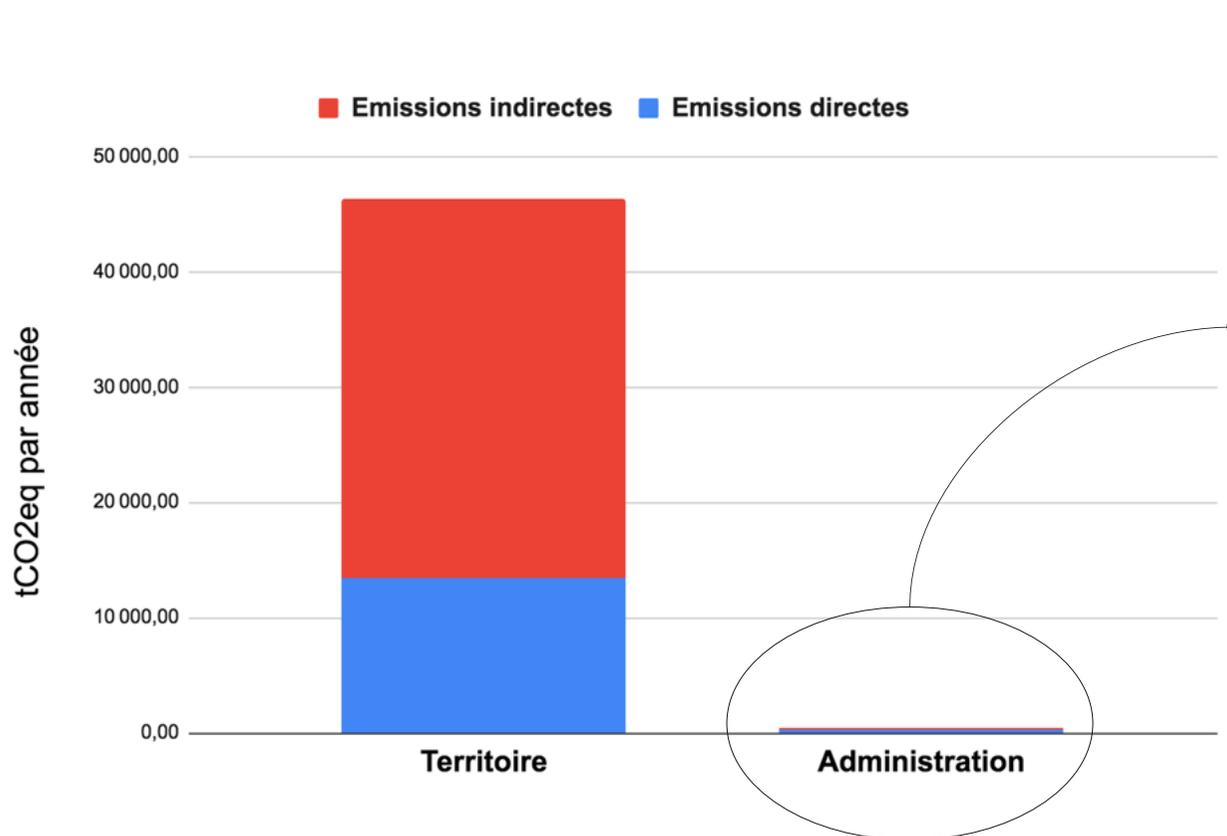
Profil énergétique : assainissement des bâtiments



Bilan carbone : périmètre

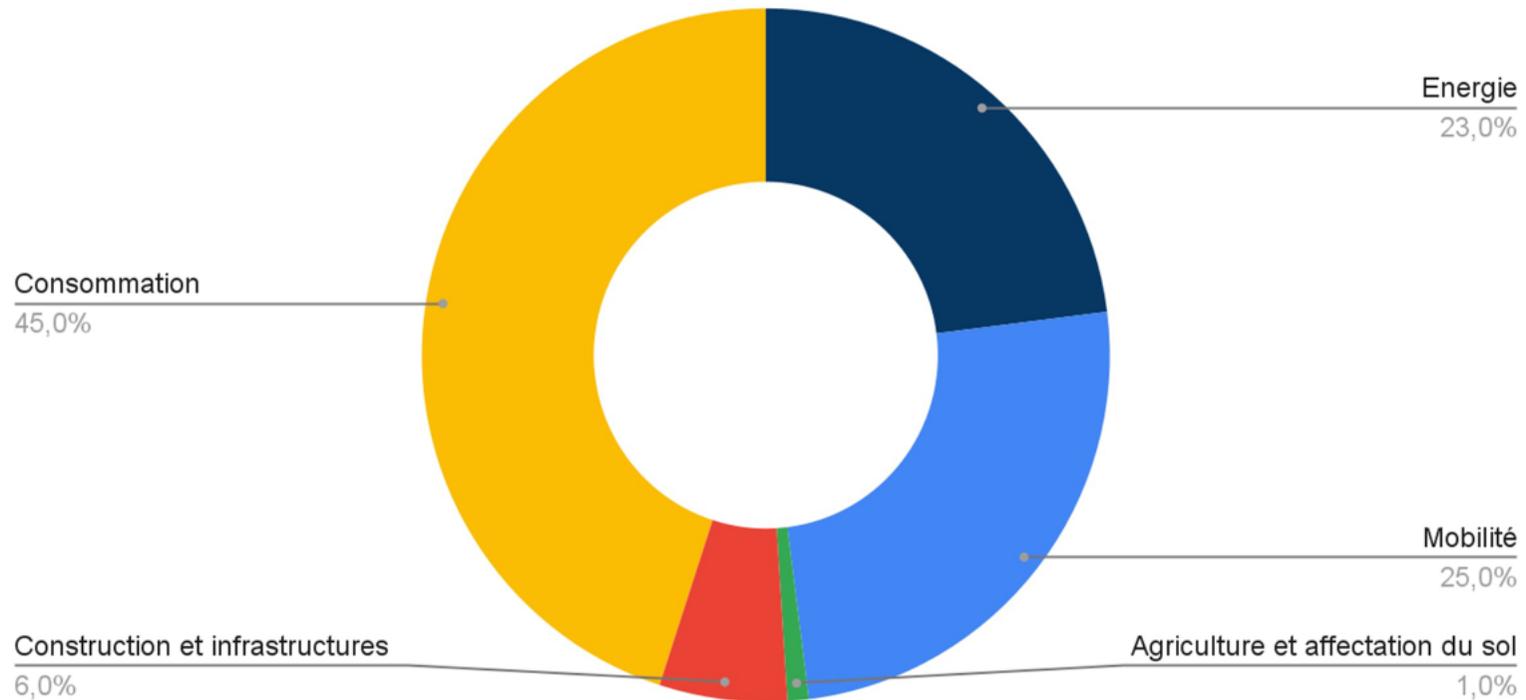
	Administration	Territoire
 Énergie (chauffage / électricité)	✓	✓
 Construction et infrastructure	✓	✓
 Mobilité	Déplacements pendulaires et professionnels des employé.e.s ✓	(route, rail et avion) ✓
 Achat / Consommation	✓	✓
 Traitements des déchets et des eaux usées		✓
 Agriculture et affectation du sol et du territoire		✓

Bilan carbone : résultats



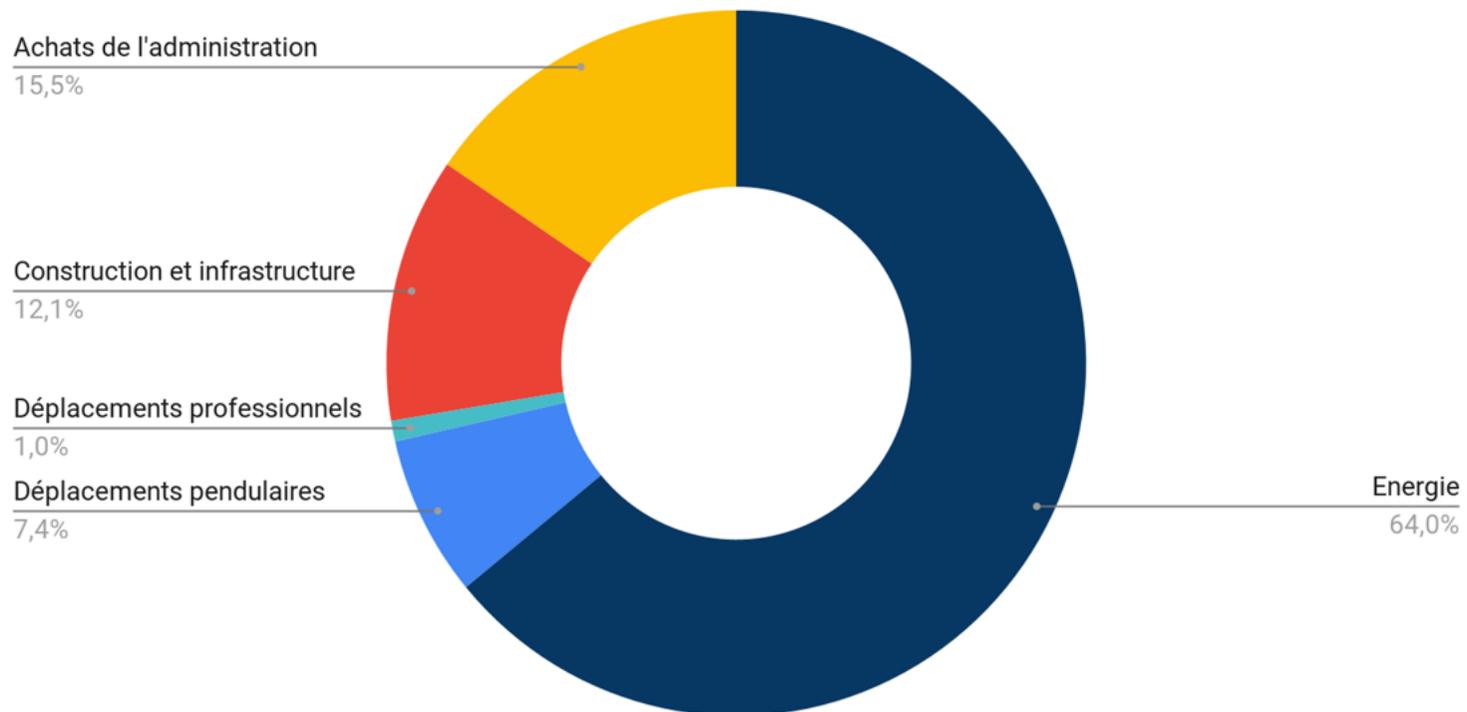
Bilan carbone : résultats

Répartition des émissions du territoire

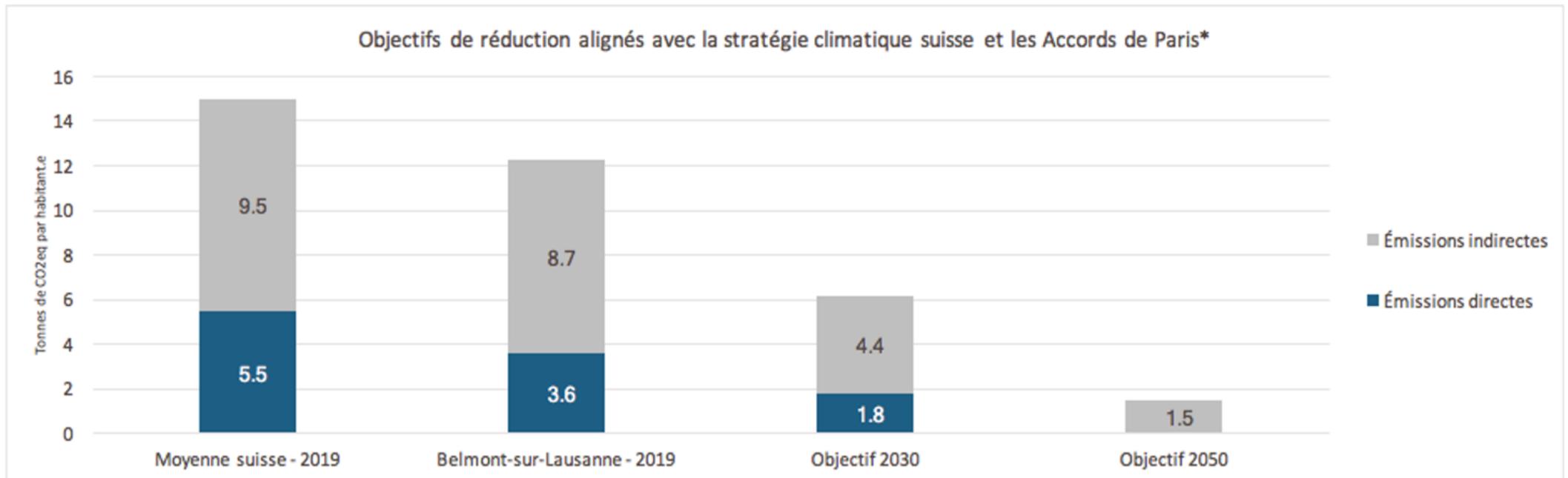


Bilan carbone : résultats

Répartition des émissions de l'administration



Bilan carbone : résultats



Quelques actions déjà entreprises

Energie :

- Etude CECB+ des bâtiments communaux
- Mise en place d'un système d'éclairage public intelligent
- Déploiement d'une alimentation en eau gravitaire au lieu de par pompage

Mobilité :

- Augmentation fréquence du bus 49 et offre bus pyjama
- Acquisition de véhicules électriques pour la voirie

Biodiversité

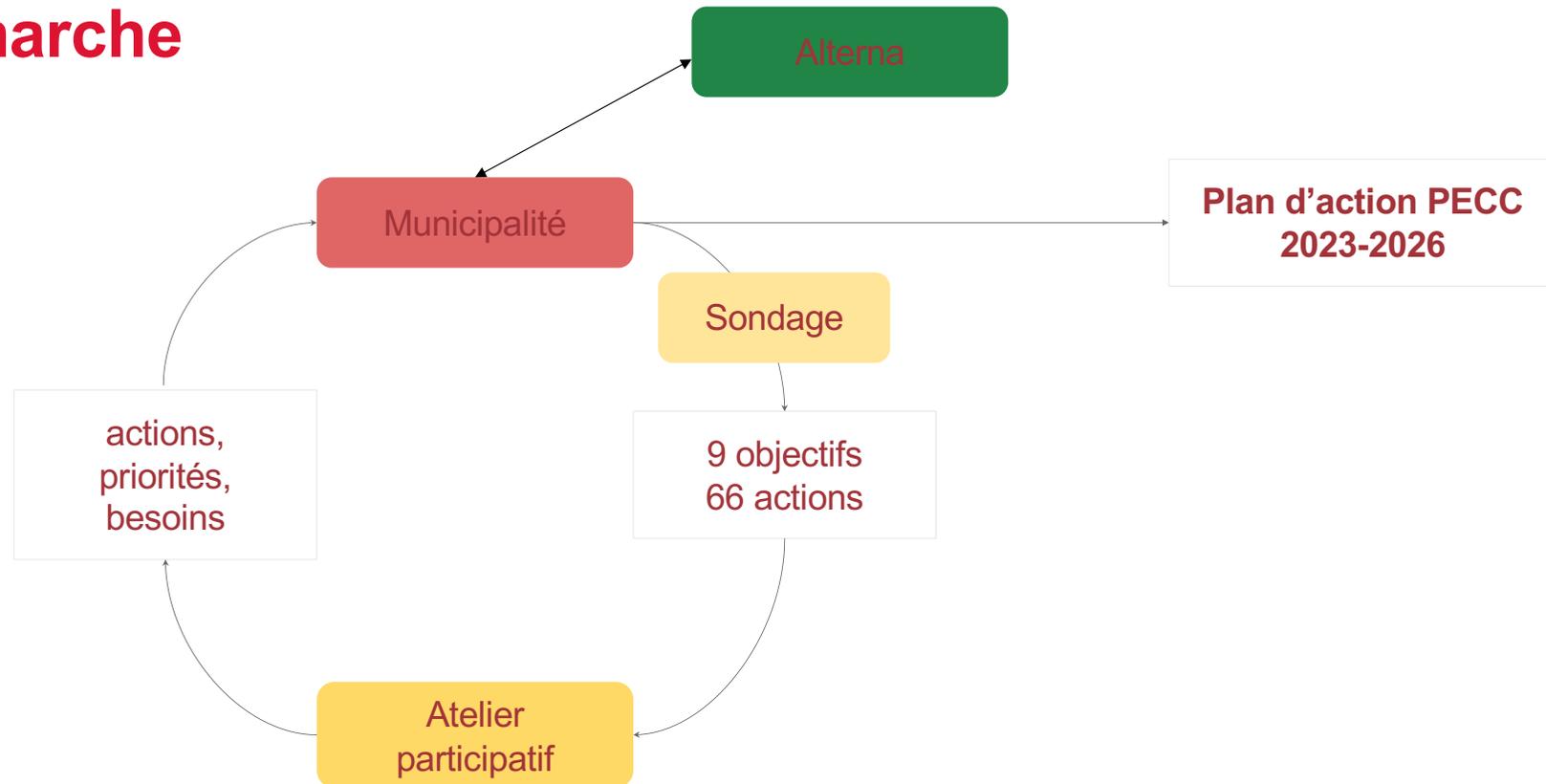
- Installation de ruches sur le territoire communal
- Construction et pose de deux hôtels à insectes
- Pratique du fauchage tardif sur les terrains communaux

3. Démarches participatives

Retour sur le sondage à la population et sur l'atelier participatif



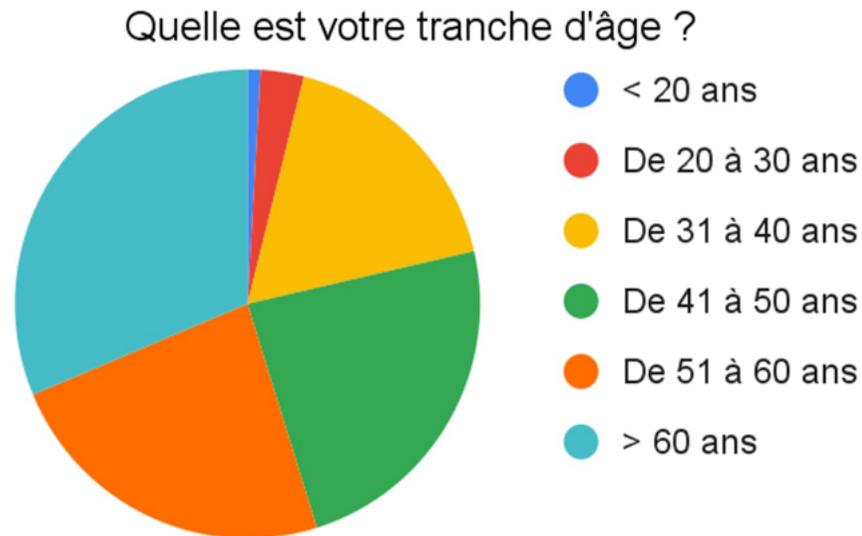
Démarche



Sondage : périmètre

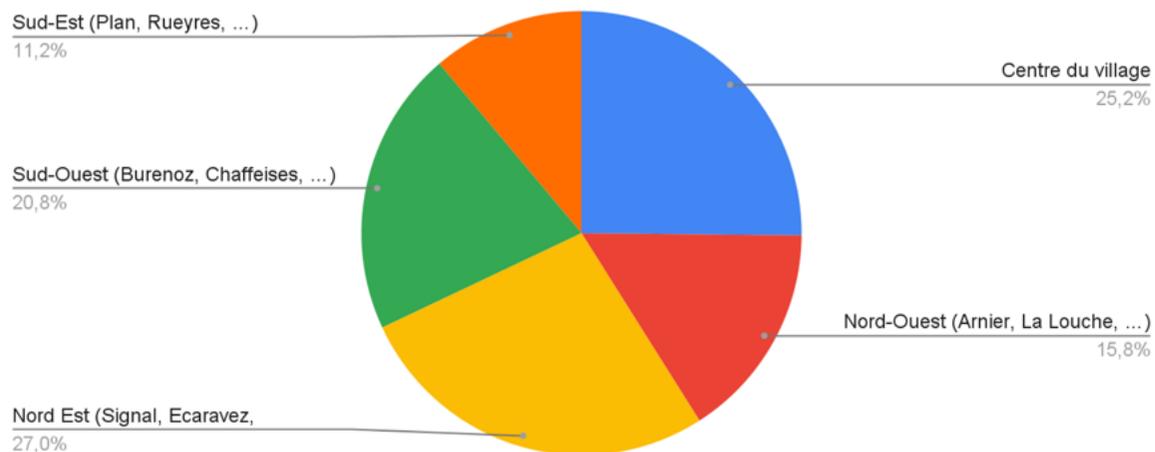
- Ouvert de fin janvier à fin février 2023
- Diffusé via un tout-ménage à l'ensemble de la population
- Avec un focus sur :
 - Les principales préoccupations de la population
 - La vision à 2050
 - La priorisation des thèmes à traiter
 - Des idées d'actions à entreprendre
- 469 participations (12% de la population – 26% des foyers)

Sondage : profil des répondants

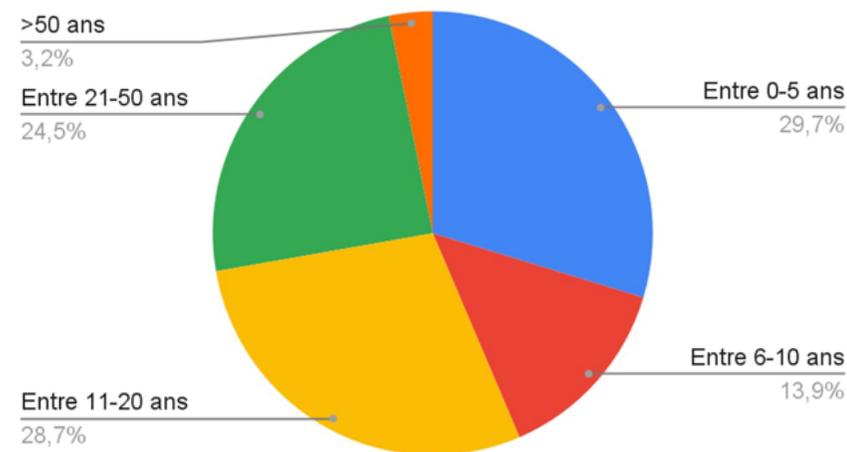


Sondage : profil des répondants

Dans quel quartier de la commune habitez-vous ?

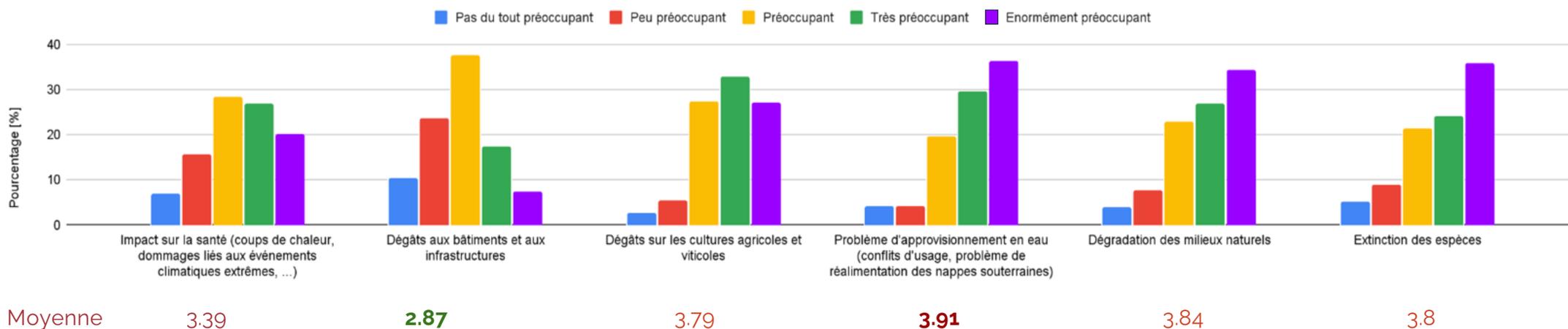


Depuis combien d'années habitez-vous à Belmont ?



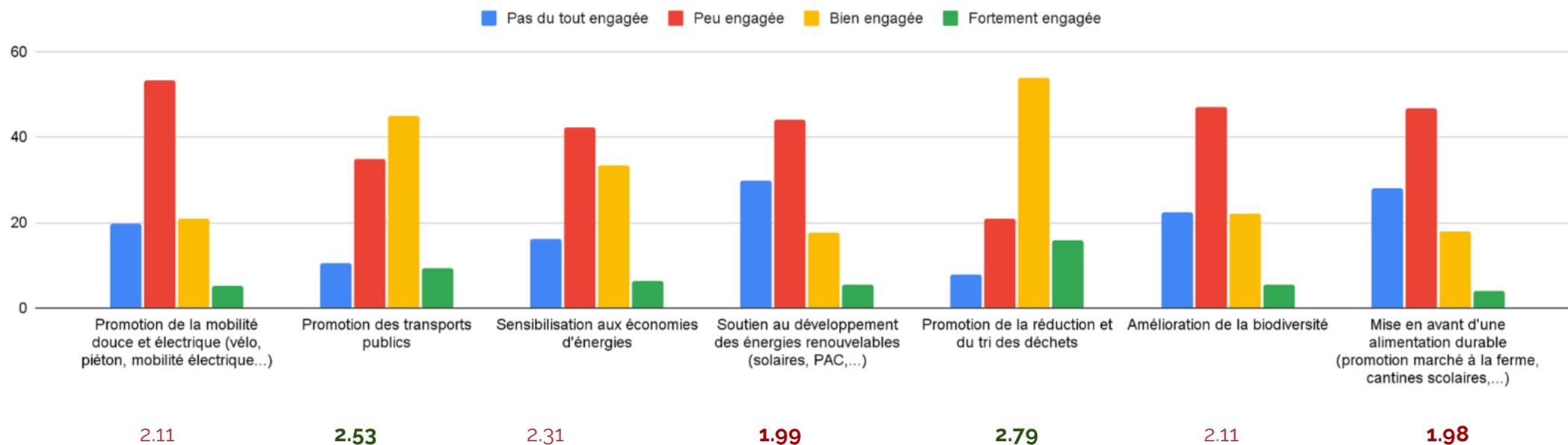
Sondage : sujets de préoccupation

Sur une échelle de 1 à 5, dans quelle mesure les conséquences suivantes vous préoccupent-elles ?



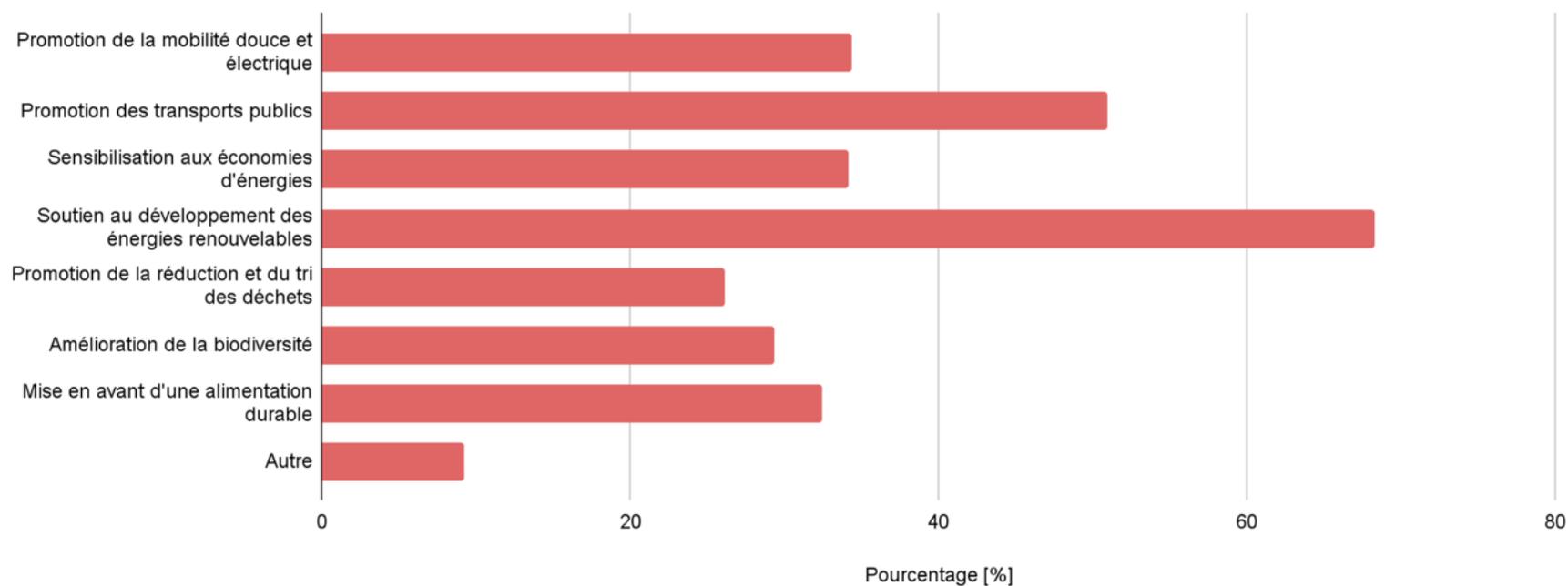
Sondage : engagement de la Commune

Sur une échelle de 1 à 4, comment situez-vous l'engagement de votre commune dans les domaines suivants ?

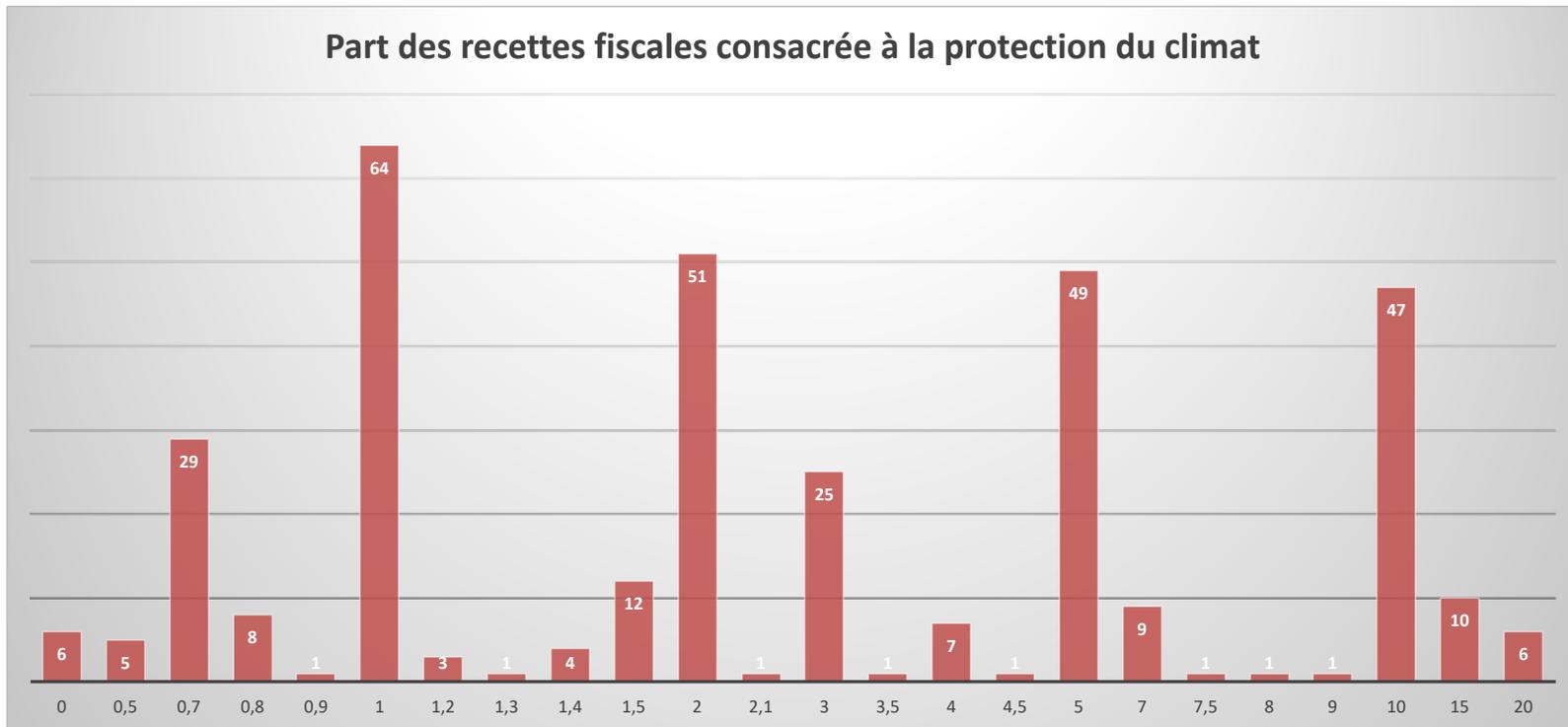


Sondage : priorités d'action

Quels sont les trois thèmes sur lesquels vous souhaiteriez que votre commune agisse en priorité ?



Sondage : Moyens de financement



Atelier participatif : périmètre

- Plus de 80 personnes ont exprimé un intérêt à participer
- 32 personnes présentes le 24 mai pour un atelier de 2 heures
- 66 actions étudiées, regroupées en 7 thèmes et couvrant 9 objectifs
- Trois phases d'analyse :
 - Priorisation des actions (prioritaire, optionnelle, à retirer)
 - Implication de la population dans leur traitement
 - Réflexion de mise en œuvre

Atelier participatif : résultats

Qualification des actions :

- 37 jugées prioritaires
- 14 optionnelles
- 13 à retirer

Volonté d'implication forte
de la population

Attentes élevées en matière
de mise en œuvre



4. Vision & objectifs



Vision

- Décrit la perception politique des autorités communales sur l'évolution de la Commune en matière d'énergie, de climat et de durabilité à l'horizon 2050
- Oriente les objectifs et les actions du PECC
- Contribue à légitimer les actions entreprises et à fédérer les personnes impliquées

Objectifs 2030 : axe réduction

Réduction	Energie	Assurer l'exemplarité énergétique des bâtiments communaux
	Energie	Accompagner les citoyen·ne·s dans l'efficience et la transition énergétique
	Mobilité	Augmenter l'attractivité de la mobilité bas-carbone

Objectifs 2030 : axe adaptation

Adaptation	Santé	Être attentif à l'impact des changements climatiques sur la qualité de vie de la population
	Biodiversité	Préserver et enrichir la biodiversité sur le territoire communal

Objectifs 2030 : axe transversal

Transversal	Finance	Assurer les moyens financiers pour les actions du PECC
	Suivi	Créer des indicateurs de durabilité pour la commune
	Vie locale	Impliquer la population dans la réalisation des objectifs du PECC
	Vie locale	Favoriser l'économie circulaire et promouvoir les commerces locaux

5. Plan d'actions

36 actions prévues dans les
trois prochaines années
(2024-2026)



Action n°17.2

Adaptation

Objectif : Préserver et enrichir la biodiversité sur le territoire communal

FICHE CANTONALE

Exemple de fiche

Ajouter des ruches et des hôtels à insectes

Descriptif		En bref
L'installation de ruches et d'hôtels à insectes sur le territoire de la Commune est une action pertinente à la fois d'un point de vue écologique et pédagogique. Les ruches favorisent la pollinisation, la préservation des abeilles et la biodiversité. Les hôtels à insectes offrent des habitats aux auxiliaires précieux pour le contrôle des ravageurs. De plus, ces initiatives sensibilisent la communauté à l'importance de la nature, de la conservation et de l'équilibre écologique.		Coût estimé : Env. 350 CHF/ruche et entre 20 et 1500CHF/ hôtel à insectes Soutien financier : Non Type de financement : Budget
Mise en œuvre 1. Si pas les ressources internes, faire appel à des expert.e.s en biodiversité et/ou en apiculture pour évaluer les sites potentiels et fournir des recommandations pour l'ajout de ruches et d'hôtels à insectes. 2. Fabriquer les hôtels à insecte en interne ou les acheter. Installer les ruches et hôtels à insectes aux endroits conseillés. Installer des hôtels à insectes variés pour offrir des habitats propices à une large diversité d'espèces d'insectes pollinisateurs. 3. Effectuer un suivi régulier de l'activité des ruches et des hôtels à		Responsable (et partenaires internes) : Nathalie Greiner, en lien avec Frédéric Bovey, Andréa Da Campo et Sylvain Uldry
		Nécessité d'un mandat externe ? Oui, apiculteur
		Période : 2024, 2025, 2026 En cours

- 13.09.2023

Exemple de fiche

<p>Mise en œuvre</p> <p>1. Si pas les ressources internes, faire appel à des expert.e.s en biodiversité et/ou en apiculture pour évaluer les sites potentiels et fournir des recommandations pour l'ajout de ruches et d'hôtels à insectes.</p> <p>2. Fabriquer les hôtels à insecte en interne ou les acheter. Installer les ruches et hôtels à insectes aux endroits conseillés. Installer des hôtels à insectes variés pour offrir des habitats propices à une large diversité d'espèces d'insectes pollinisateurs.</p> <p>3. Effectuer un suivi régulier de l'activité des ruches et des hôtels à insectes, en veillant à la santé des abeilles et à l'occupation des habitats. Évaluer l'impact sur la biodiversité locale et recueillir les retours des participants aux ateliers pour améliorer les activités futures.</p> <p>En continu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer la population sur l'importance de la biodiversité et son impact sur l'écosystème local. Proposer des séances d'information, des conférences ou des projections pour sensibiliser le public à la conservation de la biodiversité et au rôle crucial des abeilles dans la pollinisation et des insectes en général dans nos éco-systèmes. - Organiser des ateliers d'apiculture pour les classes, animés par des apiculteur.rice.s expérimenté.e.s. - Sensibiliser les participant.e.s à l'importance de préserver les abeilles sauvages en complément des abeilles domestiques pour une pollinisation efficace. Encouragez la création d'habitats adaptés aux abeilles sauvages. 		<p>Responsable (et partenaires internes) : Nathalie Greiner, en lien avec Frédéric Bovey, Andréa Da Campo et Sylvain Uldry</p>
		<p>Nécessité d'un mandat externe ? Oui, apiculteur</p>
		<p>Période : 2024, 2025, 2026 En cours</p>
		<p>Participation de la population : Information</p>
		<p>Mutualisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fiche communale en lien : - ➤ Potentiel de mutualisation avec d'autres communes : Non
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Critère de réussite final : Des ruches communales ont été installées et leur gestion assurée. Des hôtels à insectes ont été installés là où c'est possible et pertinent. ➤ Critères de réussite intermédiaire : Les emplacements pour les ruches et hôtels à insectes ont été identifiés.

6. Prochaines étapes



Prochaines étapes

Octobre : finalisation du rapport de présentation du PECC

Novembre : validation du PECC par le canton

Décembre : publication du PECC

2024-2026 : mise en œuvre du PECC avec au moins
une action participative par an

7. Questions





**Merci pour votre
attention**

